

Aménager des zones d'activités économiques et durables



Un des facteurs clés dans l'implantation d'entreprises, et donc la création d'emplois, réside dans l'existence d'une offre foncière et immobilière de qualité. La CACG aide les collectivités locales, communautés de communes et agglomérations, à apporter une réponse à cette demande à travers la réalisation de zones d'activités de qualité et la création d'hôtels d'entreprises.

Communautés d'agglomération, Communautés de Communes, Syndicats mixtes, vous souhaitez développer une ou des zones d'activités économiques, les équiper ?

Nous sommes là pour vous accompagner.

» VOS ATTENTES

-Créer, développer ou requalifier des zones d'activités économiques ;
-Accueillir des entreprises ;
-Disposer d'une offre foncière et immobilière attractive et de qualité.



Aménager des zones d'activités économiques et durables



» NOS COMPÉTENCES

-Aides à la décision : études d'opportunité, faisabilité, positionnement...
-Elaboration des dossiers réglementaires : ZAC, DUP, permis d'aménager, études environnementales, modification SCOT, PLU...
-Mobilisation des financements publics et privés ;
-Acquisitions foncières par négociation amiable ou expropriation ;
-Commercialisation des terrains aménagés ;
-Pilotage et direction des travaux de viabilisation ;
-Réalisation des équipements publics au service des entreprises : hôtels d'entreprises tertiaires ou artisanales, pôle de services, restaurants d'entreprises ;
-Mise en place et animation de démarches de management environnemental et de développement durable.

» NOS RÉFÉRENCES

-Plus de 450 ha étudiés ou aménagés en 10 ans, 20 zones artisanales, industrielles, tertiaires ou commerciales ;
-Des hôtels d'entreprises artisanales, industrielles et de téléservices livrés clés en main.





» NOS SPÉCIFICITÉS



- Respect des objectifs et valeurs de la collectivité : coût, délais, qualité, développement durable ;
- Mobilisation et coordination de tous les acteurs et intervenants ;
- Prise en charge de la gestion quotidienne du projet et de ses imprévus ;
Disponibilité des compétences techniques : maîtrise d'œuvre, topographie, juridique, études hydrauliques...
- Souplesse et variété des modalités d'intervention : assistance, étude, mandat, concession d'aménagement, maîtrise d'œuvre ;
- Réaliser des équipements publics au service des entreprises : hôtels d'entreprises tertiaires ou artisanales, pôle de services, restaurants d'entreprises ;
- Conseiller pour la mise en gestion et l'entretien des équipements publics.





» UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

●.....TARBES

CACG, chemin de l'Alette BP 449
65004 TARBES cedex
Tél. : +33 (0)5 62 51 71 51
E-mail : cacg@cacg.fr

●.....TOULOUSE

CACG, BP 32144
31321 CASTANET TOLOSAN Cedex
Tél. : +33 (0)5 62 19 34 34
E-mail : cacg.toulouse@cacg.fr



EAU

Une approche intégrée pour des solutions innovantes et durables

FONCIER ET ENVIRONNEMENT

La CACG, un acteur engagé dans le développement durable des territoires

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

Au cœur des demandes d'innovation et de développement des territoires

www.cacg.fr

Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne
CACG / Chemin de l'Alette / BP 449 / 65004 Tarbes cedex
Tél. : +33 (0)5 62 51 71 49 / Fax : +33 (0)5 62 51 71 30
E-mail : cacg@cacg.fr



Papier issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibre recyclés. Toutes nos impressions sont certifiées avec encres végétales. Les eaux de mouillage de nos machines, nos plaques, nos produits de développement et nos chutes de papier sont recyclés.